

Questions d'enquête sur la langue à la maison imposées par l'État

Cher parent ou tuteur,

L'État demande au district scolaire de recueillir une Enquête sur la langue parlée à la maison pour chaque **élève nouvellement inscrit**. Cette information est utilisée pour identifier les étudiants qui pourraient avoir besoin de services d'appui en anglais. Les élèves dont la langue maternelle n'est pas l'anglais doivent être évalués pour déterminer l'admissibilité en tant qu'apprenant de l'anglais.

Veuillez répondre aux questions ci-dessous pour nous aider à déterminer s'il convient d'administrer ou non le test de compétence en anglais à votre enfant. Merci.

Nom de l'étudiant (obligatoire) :

Enquête sur la langue parlée à la maison (obligatoire) :

1. *Quelle langue votre enfant comprend-il et parle-t-il le mieux?*

2. *Quelle langue votre enfant parle-t-il le plus fréquemment à la maison?*

3. *Quelle langue les adultes de votre foyer utilisent-ils le plus fréquemment lorsqu'ils parlent avec votre enfant?*

Signature du parent / Tuteur / Autre (obligatoire)

Date (obligatoire)

En outre, l'État exige que le district scolaire registre la langue préférée de votre famille pour la communication scolaire. Merci d'avoir répondu à la question ci-dessous. (Cette question **ne** fait **pas** partie de l'Enquête sur la langue parlée à la maison ci-dessus).

Langue préférée des parents pour la communication scolaire :

Dans quelle langue préférez-vous recevoir les informations sur l'école?
